

**ATTESTATION DE VÉRIFICATION
DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE
D'UN VÉHICULE**

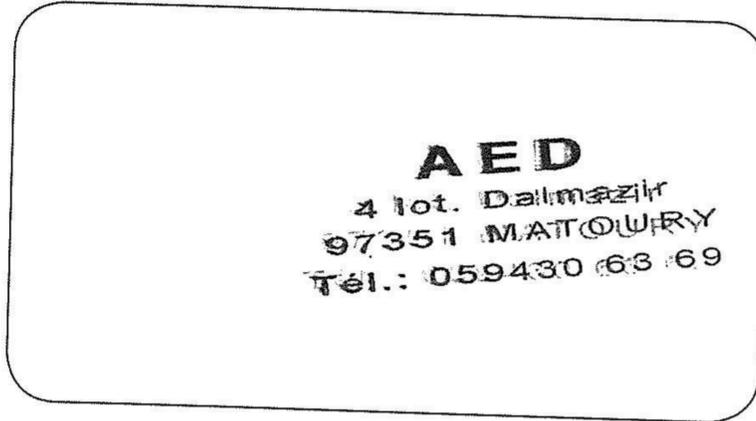
Suivant l'arrêté du 23 décembre 2002 annexe 8.

14130
544257

Échéance de validité de la présente attestation : 24-04-2026

Je soussigné : AED

Station agréée chronotachygraphe :



Vérificateur : SANTURCANNE

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-contre a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h

Véhicule : PLATEAU

Marque : SCANIA

Type : /

N° de série : XLEP8X20005119979

N° d'immatriculation : ET-094-VC

Client : TSO-SGTL

Appartenant à : _____

Fait le : 24-04-2025

Lieu : Natoury

Signature 